SETEM

CBS2A

TECHNOLOGY · INNOVATION · QUALITY · VALUE

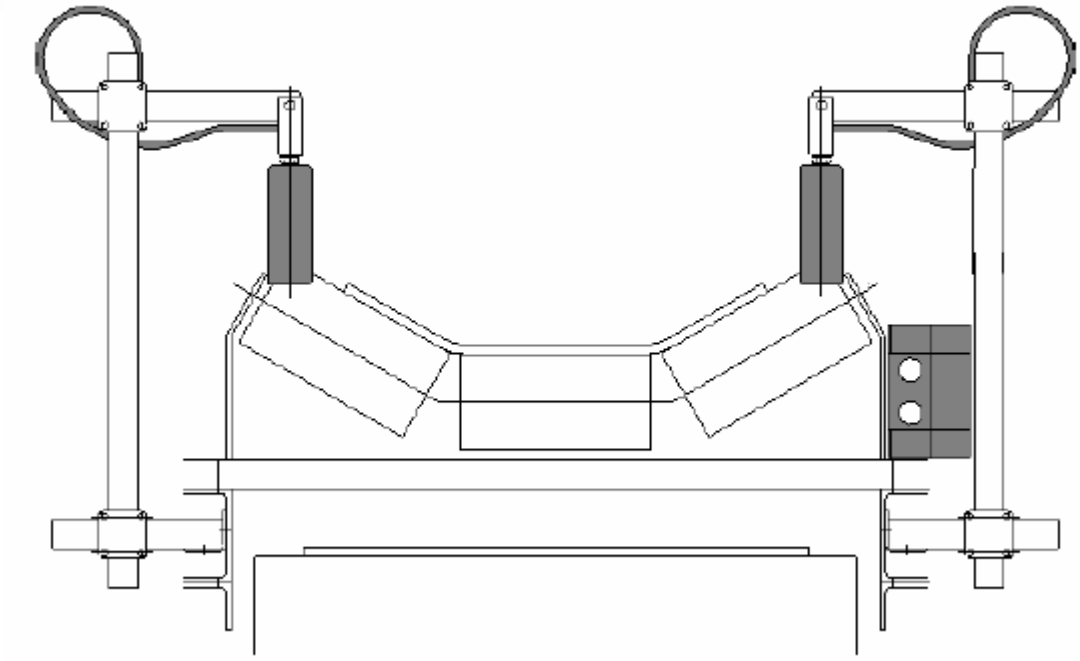

CONTRÔLEUR DE DEPORT DE BANDE POUR CONVOYEUR TYPE CBS2A

HOMOLOGUE ATEX

Cert.No :BAS05ATEX122X CE 1180

II 1D Ex tD A20 (Ex iaD) T125°C Tamb -20°C à +50°C
IP 66

INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT

CONDITIONS SPECIFIQUES D'UTILISATION POUR UNE UTILISATION SANS DANGER

Pour ces différentes solutions, les instructions suivantes doivent être suivies dans votre application :

1) Le boitier **DOIT** être protéger contre une exposition au UV.

2) L'utilisateur final **DOIT** s'assurer que la longueur de câble ne dépasse pas 100 mètres (câble blindé) . Aucune conditions particulières d'installation n'est requises.

3) Le boîtier **DOIT** être monté avec des presses étoupes et de bouchons certifiés **ATEX** . Les bouchons peuvent être des Hawke de type 375 ou 378 .

4) Le boîtier **DOIT** être utilisés avec un dépôt de poussière **n'excédant pas** 50 mm.

5) Ne pas percer dans le boîtier.

Généralité

Un échauffement important par friction peut être créé par une bande/ sangle d'un élévateur /convoyeur frottant contre la structure de la machine. Cette échauffement par friction peut être suffisant pour causer un incendie ou une explosion. Le but du contrôleur de déport de bande est donc de s'assurer que le déport de la bande soit détecté avant qu'il y ait un contact entre la bande et toutes autres objets fixes ou de la structure.

Le système se constitue de deux ou quatre mécanisme à bascule alimenté par l'unité de contrôle .Chaque mécanisme à bascule se constitue d'un bras vertical pivotant qui incorpore deux contacts, un contact donnant une alarme à 15 ° et un second à 30° un arrêt. Les mécanismes à bascule sont montés par pair de chaque coté de la bande. Si la sangle s'écarte de sa position centrale, il y aura un contact avec les cylindres des systèmes à bascule . L'unité de contrôle fournira un contact de sortie alarme 15° et arrêt 30° respectivement, si un ou plus des mécanismes à bascule détecte(nt) un déport de bande. Indépendamment une temporisation réglable est disponible.

Le système complet est homologué ATEX pour une utilisation en zone explosible de type poussières.

Installation mécanique

Installer chaque paire de mécanismes à bascule comme requis dans les dessins de positiosn générales en Fig. 1. **ASSURES-VOUS QUE LE CABLE EST DU COTE OPPOSE A LA BANDE COMME INDIQUE**. Si deux paires sont utilisée, elles doivent être monté à chaque extrémité du convoyeur et aussi près possible du tambour de tête et de renvoie.

Assurez-vous que la bande sera en contact avec le centre des rouleaux du système à bascule.

Assurez-vous que toutes les structures sont montées solidement et les boulons bien serrés.

Monter l'unité centrale dans la position requise .

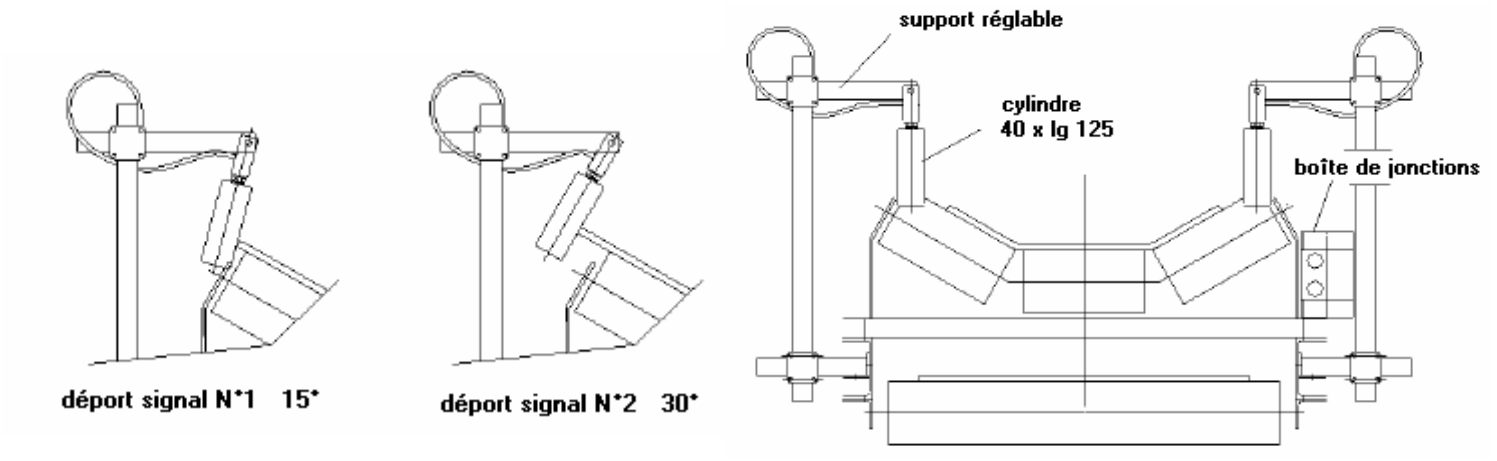

FIG. 1 Montage typique des mécanismes à bascule

Câblage

Le système devra être inter connecté comme indiqué en Fig.2. Si seulement une paire de capteurs sont utilisé, placé les pontages sur les positions non utilisées comme indiqué en Fig.3. Un câble standard non blindé peut être utilisé pour réaliser les interconnexions dans la limite de 100 mètres. Tout le câblage devra respecter les normes électriques et les normes ATEX .

Fig.2

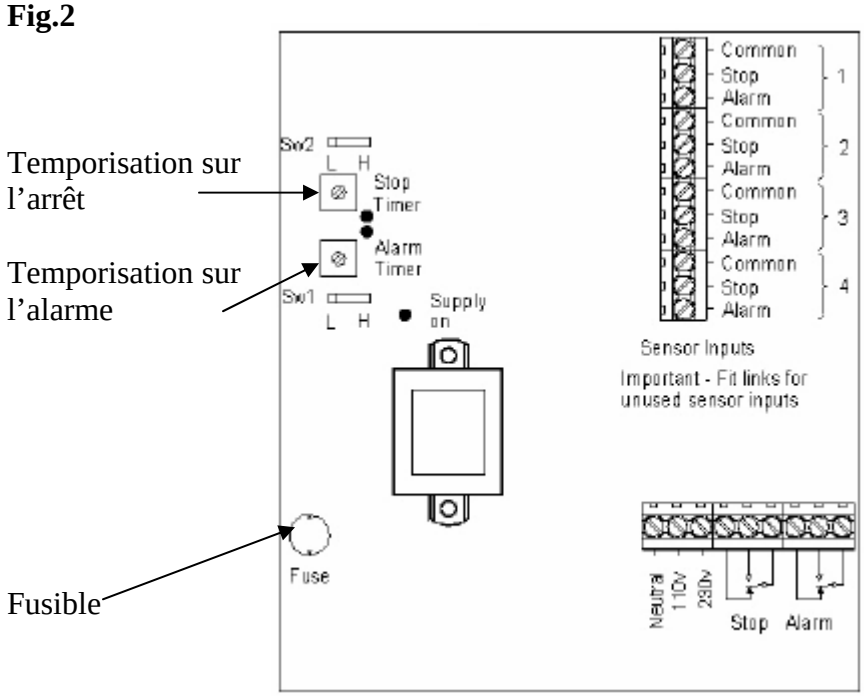

entrées des capteurs

Important : placer les pontages sur les entrées de capteurs non utilisées

Fig. 3

Connexions du capteur type CBS2VNA

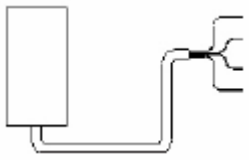

Noir commun
Marron alarme
Bleu stop
Blanc non utilisé

Mise en service

IMPORTANT – Pour des raisons de sécurité, ces procédures doivent être effectuées avec le convoyeur à l'arrêt et condamné .

Vérifier que l'ensemble du câblage est correct. Tourner les temporisations de l'alarme et de l'arrêt dans le sens anti-horraire (pas de temporisation). Placer les **switch 1** et **2** en position **H** et alimenter le boîtier.

L'alimentation mise , les leds alarmes (alarm) et arrêt (shutdown) devraient être allumées .

Cette opération doit être effectuée sur chaque mécanisme de déport. Vérifier que le cylindre tourne bien sur son axe, incliner le mécanisme jusqu'à la position alarme (15°), puis la position stop (30°) en vérifiant que le boîtier de contrôle enclenche bien une alarme puis un arrêt .

Finalement, les temporisations peuvent être réglées de 0 à 30 secondes en tournant respectivement les potentiomètres dans le sens horaire. **Effectuer les opérations de teste à intervalle régulier.**

Spécifications générales

Alimentation : 110/230 VAC

Fusible : L'unité centrale doit être alimentée via un fusible de 5A 230Vac maximum

Relais : Les contacts inverseurs fonctionnent à 5A 250V ac , 60 Vdc non inductif

Mécanisme à Bascule : Fourni avec 2 mètres de câble. Le câble peut étendu jusqu'à une distance totale de 100 mètres à l'unité centrale (se reporter aux conditions spécifiques)

Certification ATEX : 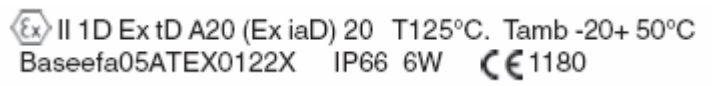

Responsabilité et dédommagement

1) Lorsqu'il s'agit d'une installation ou d'une utilisation des produits en tant que parties ou composants d'autres produits machines, l'acheteur est seul responsable pour le respect des prescriptions de sécurité pour l'installation qui sont prescrites par les autorités compétentes et qui sont valables à l'endroit de l'emplacement et du fonctionnement, et/ou pour le respect des prescriptions d'assurance, qui sont indiquées par l'assurance de l'acheteur concernant les préjudices corporels ou matériels ou les pertes de bénéfices par le feu, l'explosion, le gaz ou autres.

2) Ni l'entreprise, ni le fournisseurs ne sont responsables sous aucune condition de la perte ou de préjudices subis par l'acheteur ou par un tiers, causés n'importe comment, concernant des personnes, des propriétés ou intérêts, subis par l'acheteur ou par un tiers, directement ou indirectement en connexion avec l'utilisation. Le fonctionnement ou l'état du produit, si ce n'est en relation directe avec le préjudice corporel ou la mort et là également uniquement si la cause en était la négligence de l'entrepreneur.

3) L'acheteur dédommagera l'entreprise de toute responsabilité pour les actions en justice, les plaintes et les exigences de la part de tiers sous forme de réparations civiles ou autres, de quelque raison que se présentent ces actions, soit directement ou indirectement en relation avec l'utilisation, le fonctionnement ou l'état des produits ou en relation avec la prestation de services.

Limite de responsabilité

Sans préjudice de ce qui à été mentionné ci-dessus, l'entreprise n'est responsable en aucun cas dans les cas suivants :

a) Pour une perte ou un dommage que subit un acheteur par hasard ou en tant que conséquence d'un fait quelconque, y inclus sans réserve le retard, la retenue la perte de production. La perte de bénéfices ou la responsabilité vis-à-vis de tiers, à l'exclusion de préjudices corporels ou de mort causés par négligence de l'entreprise.
b) Pour des pertes ou dommages, qui sont couverts par une assurance ou qui, normalement, devraient être couverts par une assurance.

Garantie

Ce matériel est garanti contre tous vices de fabrication pour une période de 12 mois à compter de la date de livraison et sera remplacé sans frais.
Celui-ci devra nous être retourné en PORT PAYE.

Certificat de conformité

L'équipement est couvert par les instructions de fabrications, les testes en conformité avec nos procédures d'assurance qualité et le manuel.

CE

Ce produit est conforme à la réglementation pour la commercialisation CE

Si ce produit est incorporé dans une autre machine ou mécanisme, ce mécanisme ne doit pas être mise en service (dans le C.E.) avant d'être déclaré conformes aux directives C.E..

Mars 07

4B S E T E M **9, route de Corbie** **F-80800 LAMOTTE WARFUSEE FRANCE**
Tél : ++ 33 (0)3 22 42 32 26 **Fax : ++ 33 (0)3 22 42 37 33**
Email : 4b-france@go4b.com **www .go4b.com**